

Vos avantages

- ⇒ Résultats rapides: un niveau par trimestre intensif
- ⇒ Accompagnement personnalisé
- ⇒ Arrangement de paiement possible
- ⇒ Inscriptions possible à la semaine
- ⇒ Sorties culturelles, découverte de la région
- ⇒ Soutien juridique et administratif pour vos demandes de visa et permis de séjour

Planning 2026

Trimestres

Hiver	12 janvier - 27 mars (vacances: 14 - 22 février)
Printemps	13 avril - 26 juin (jours fériés: 14, 15 et 25 mai)
Été	13 juillet - 18 septembre
Automne	5 octobre - 11 décembre

Prix

	cours intensifs A1-A2-B1-B2	cours du soir A1.1 à C1.3
Le trimestre (10 semaines) livres offerts	20h/semaine	4h/semaine
1 ^{er} trimestre	3 890 CHF	980 CHF
2 ^{ème} trimestre	3 690 CHF	980 CHF
3 ^{ème} trimestre	3 500 CHF	930 CHF
4 ^{ème} trimestre	3 500 CHF	930 CHF
5 ^{ème} trimestre	3 500 CHF	890 CHF
Horaires	du lundi au vendredi de 8h20 à 12h00	2 soirs par semaine de 18h30 à 20h15
Cours à la semaine (débuté chaque lundi)	385 CHF	95 CHF
Livres	50 CHF	50 CHF

Consultez notre site internet ou contactez-nous
pour plus de détails ou d'autres cours:
préparation DELF B2/DALF C1,
cours privé, cours à distance possible,
test fide

Pour s'inscrire :



Modalités financières :

1. Une inscription n'est retenue et confirmée qu'après versement des arrhes dans un délai de 10 jours, d'un montant de CHF 400.– pour le trimestre entier, ou de CHF 200.– pour le trimestre partiel (par semaine).
2. L'intégralité des frais de cours doit être acquittée **au plus tard 1 semaine avant le début des cours**. (possibilité de payer en plusieurs acomptes sur demande dûment justifiée, se renseigner au secrétariat). En cas d'inscription effectuée « last minute » (à moins de 15 jours) ou en cours de trimestre, la totalité des frais de cours est immédiatement exigible.
3. **Annulation**: elle doit être communiquée par écrit. Le remboursement s'effectue selon les modalités suivantes, à compter de la date à laquelle l'école reçoit l'avis écrit:
 - au moins 3 semaines (J-21) avant le début du cours: le montant déjà versé sera restitué sous déduction de CHF 400.- (respectivement CHF 200.-) pour la gestion administrative.
 - de 2 semaines (J-20) jusqu'à 1 semaine (J-7) avant le début du cours: 50% du montant des frais de cours sont dus.
 - à moins de 1 semaine: aucun remboursement.
4. Toute personne absente le premier jour du cours sans avoir donné de ses nouvelles est considérée comme renonçant à son inscription. **En cas de départ prématuré, d'absences non justifiées ou de renvoi, il ne sera procédé à aucun remboursement.**
5. Les jours fériés ne sont pas remboursés et ne sont pas remplacés. Les frais de cours sont calculés en semaine complète et aucun remboursement n'est accordé pour des semaines partielles.
6. Données bancaires (frais de transaction à charge de l'émetteur) :

UBS SA
1002 Lausanne
N° de clearing : 000243
BIC/SWIFT : UBSWCHZH80A
N° 0243/388923.01 G
IBAN : CH 89 0024 3243 3889 2301 G

Nos conditions générales peuvent être consultées dans leur intégralité ici:

